

18 - Réseau international des « villes pour la vie-Villes contre la peine de mort »

Groupe communiste – Katell FAVENNEC

Madame le Maire, chers collègues,

Le groupe communiste se félicite de l'adhésion de notre ville au réseau international des « villes pour la vie-villes contre la peine de mort ». Cette journée du 30 novembre avec l'illumination d'un monument sera un symbole fort pour notre ville, pour les associations, les citoyennes et les citoyens de notre cité, pour le combat contre la peine de mort dans le monde.

Nous sommes aujourd'hui le 10 octobre, journée mondiale de l'abolition de la peine de mort. Une coalition mondiale réunit plus de 160 organisations de défense des droits humains dont le Collectif Français « libérons Mumia ». Mumia Abu-Jamal journaliste de radio, lauréat de plusieurs prix, surnommé « la voix des sans voix » a été condamné en 1982 à la peine de mort pour le meurtre d'un policier malgré l'absence de preuves et après une enquête inéquitable. En octobre 2011, la Cour Suprême des Etats-Unis a reconnu l'anti-constitutionnalité de sa condamnation à mort, mettant ainsi un terme à 30 ans d'acharnement judiciaire. En décembre 2011, la peine a été commuée en prison à vie. Cette victoire contre la peine de mort est incontestablement à mettre à l'actif de la mobilisation internationale et constitue un encouragement à poursuivre la lutte pour sa libération. Il est emprisonné depuis 10 964 jours. Il est aujourd'hui citoyen d'honneur de plusieurs grandes villes comme Paris, Montréal, San Francisco. Sans doute, pouvons-nous imaginer que Nantes prenne encore davantage sa place dans le concert des grandes villes pour attirer l'attention de nos concitoyens sur la situation intolérable que vivent des personnalités comme Mumia Abu Jamal.

La journée de mobilisation du 10 octobre a pour but de s'opposer publiquement à l'utilisation de la peine capitale et soutenir ceux qui luttent pour son abolition universelle.

Cette 12ème édition sera l'occasion d'attirer l'attention de l'opinion et des pays appliquant ce châtimeur ultime sur la situation des détenus souffrant de santé mentale et risquant une condamnation à mort ou une exécution.

En France, ce n'est qu'en 1981, sous un gouvernement d'union de la Gauche que la peine capitale a été abolie, malgré l'opposition d'une centaine de parlementaires de la droite réactionnaire. Ce combat reste pleinement d'actualité alors que certaines personnalités à droite et à l'extrême-droite continuent de réclamer la restauration de la peine de mort.

L'adhésion de Nantes au réseau des villes contre la peine de mort revêt une symbolique importante dans la ville qui a inauguré il y a quelques années un mémorial à l'abolition de l'esclavage, dans cette ville enfin qui est l'une des rares en France à avoir refusé, au XVIème siècle, en pleines guerres de religions, de céder au fanatisme en ne reproduisant pas le massacre parisien de la Saint Barthélémy.

L'abolitionnisme est un combat progressiste de tous les temps. Des hommes politiques marquant l'histoire de notre pays ont porté ce combat. Je reprendrai pour conclure les termes de cette déclaration prononcée à la tribune de l'Assemblée constituante, le 30 mai 1791 :

« Les pays libres sont ceux où les droits de l'homme sont respectés, et où, par conséquent, les lois sont justes. Partout où elles offensent l'humanité par un excès de rigueur, c'est une preuve que la dignité de l'homme n'y est pas connue, que celle du citoyen n'existe pas : c'est une preuve que le législateur n'est qu'un maître qui commande à des esclaves, et qui les châtie impitoyablement suivant sa fantaisie. Je conclus à ce que la peine de mort soit abrogée. » Le parlementaire révolutionnaire qui prononçait ce discours s'appelait Robespierre !

Je vous remercie de votre attention.